

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 11324**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

MASTER : MASTER Sciences Humaines et Sociales Mention : Histoire, Histoire de l'art et Archéologie Spécialité : Sciences de l'Antiquité

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère chargé de l'enseignement supérieur, Université de Toulouse Jean Jaurès Modalités d'élaboration de références : CNESER	Recteur de l'Académie de Toulouse, Chancelier des Universités, Président de l'université de Toulouse II

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1967)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

126 Histoire, 134g Art et patrimoine ; Art et communication, 135 Langues et civilisations anciennes

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le titulaire de ce diplôme est un professionnel appelé à exercer tout ou partie des activités (ou fonctions) suivantes :

- participer à la définition des thèmes d'études ou de recherches dans l'actualité scientifique concernée- rassembler et analyser la documentation disponible, consulter les experts et les personnalités compétentes- construire la méthodologie et délimiter le champ d'investigation- recueillir les données les traiter à l'aide d'outils scientifiques et informatiques - analyser et interpréter les résultats dans une perspective d'explication théorique
- rédiger un mémoire et divers types de publications (rapports d'étude, notes de synthèse, articles...)- participer, éventuellement en tant qu'intervenant, à des colloques, journées d'études, conférences ou séminaires sur des thèmes appartenant au domaine (ou à des domaines connexes) y compris de niveau international
- participer à des chantiers de fouille, dépouillements d'archives, contribuer à l'établissement de catalogues
- participer à l'organisation d'expositions, de parcours de visite dans les musées et les sites
- participer à des stages et des rencontres avec des professionnels
- pratiquer des langues et écritures anciennes

Le diplômé offre un profil véritablement pluridisciplinaire :

- il maîtrise les systèmes de gestion des données, par le développement et l'exploitation de bases de données, la manipulation d'outils statistiques, la pratique de la PAO, de la DAO et des systèmes d'information géographique (SIG)
- il maîtrise et manie les concepts et les méthodes propres aux Sciences Humaines mais aussi aux sciences associées
- il maîtrise les différentes ressources documentaires, notamment celles liées aux nouvelles technologies de l'information
- il possède une maîtrise correcte d'au moins une langue étrangère (anglais, allemand ou italien)
- il peut rédiger un article scientifique publiable dans une revue reconnue et peut communiquer dans un colloque
- il possède une importante expérience de terrain : chantier de fouilles, collections de musées, fonds d'archives ou de bibliothèques, corpus littéraires, épigraphiques, iconographiques et monumentaux
- il est capable de dresser un bilan critique, d'analyser et de questionner un sujet, de développer une réflexion innovante
- il travaille de manière autonome

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

- Laboratoire de recherche, laboratoire universitaire
- Métiers du Patrimoine
- Musées
- Bibliothèques
- Directions régionales des affaires culturelles
- Administration et gestion de l'archéologie, du patrimoine et de la culture au niveau local, régional ou national : services d'études et archives d'une entreprise ou d'un organisme professionnel, cabinet d'étude et de conseil, consultant prestataire de services
 - Agent des services de l'archéologie, du patrimoine et de la culture (ingénieur, conservateur)
 - Agent à l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives (INRAP)
 - Agent du CNRS (assistant ingénieur, ingénieur d'étude, en archéologie de terrain, en techniques archéométriques)
 - Agent des collectivités territoriales (chargé d'opérations, régisseur, assistant régisseur)
 - Métiers liés à la médiation culturelle et à la valorisation du patrimoine (guide, animateur, diffusion et vulgarisation de la recherche sur les divers supports médiatiques)

Codes des fiches ROME les plus proches :

K2401 : Recherche en sciences de l'homme et de la société

K1802 : Développement local

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :**Pré-requis:**

Pour le Master 1 : le candidat doit être titulaire d'une licence en histoire, histoire de l'art, archéologie ou lettres classiques

Pour le Master 2 : le candidat doit être titulaire d'un M1 d'histoire, histoire de l'art, archéologie ou lettres classiques

Le candidat doit faire la preuve, auprès de son directeur de recherche, qu'il possède une connaissance convenable des thématiques, méthodes et ouvrages de référence du domaine de son choix en archéologie, histoire ou histoire de l'art. Enfin, il doit présenter, en accord avec son directeur de recherche, un projet de recherche devant comporter (en une dizaine de pages au maximum, bibliographie comprise) un bref état de la question, un premier corpus de sources, les lignes principales d'une problématique de recherche ainsi qu'une bibliographie des principaux travaux sur le domaine

A défaut, demande de dispense du (ou des) diplôme(s) pré-requis dans le cadre de la validation des acquis :

- au titre du décret du 16 avril 2002 (VES)

- au titre du décret du 23 août 1985 (VA 85)

- au titre du décret du 24 avril 2002 (VAE)

Descriptif des composantes de la certification :

Semestre 7

UE 40 (méthodologie), 50 h. (20 ECTS)

UE 41 (spécialité), 25 h. (5 ECTS)

UE 42 (option), 25 h. (5 ECTS)

Semestre 8

UE 43 (spécialité), 25 h. (5 ECTS)

UE 44 (option), 25 h. (5 ECTS)

UE 45 : Mémoire de recherche, équivalent à 250 h (20 ECTS)

Semestre 9

UE 50 Méthodologie, 50 h (20 ECTS)

UE 51 (spécialité), 25 h. (5 ECTS)

UE 52 : (option), 25 h. (5 ECTS)

Semestre 10

UE 53 (spécialité), 25 h. (5 ECTS)

UE 54 (option), 25 h. (5 ECTS)

UE 55 : Mémoire de recherche, équivalent à 250 h. (20 ECTS)

Plus d'informations :

<http://www.univ-tlse2.fr/>

Modalités d'évaluation :

Le bénéfice des composantes acquises peut être gardé sans limitation de durée

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON		COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n° 84-52 du 26/01/1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n° 84-52 du 26/01/1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat de professionnalisation	X		Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n° 84-52 du 26/01/1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
Par candidature individuelle	X		Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n° 84-52 du 26/01/1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
Par expérience dispositif VAE	X		Enseignants chercheurs et professionnels, conformément au décret n°2202-590 du 24/04/2002

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
	Master européen "European Master in Classical Cultures" regroupant un consortium de 13 universités européennes : Athènes, Fribourg-en-Brisgau, Hambourg, Innsbruck, Istambul, La Corogne, Münster, Pérouse, Poznan, Rome, Toulouse, Zürich

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 25 avril 2002 portant création du diplôme national de Master, publié au J.O. du 27/04/2002

Arrêté du 28 juin 2011 relatif aux habilitations de l'Université Toulouse II-Le Mirail à délivrer les diplômes nationaux

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n° 2002-590 du 24/04/2002 relatif à la validation des acquis de l'expérience par les établissements d'enseignement supérieur (J.O. n° 98 du 26 avril 2002, p. 7513)

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Observatoire de la Vie Etudiante et de l'Insertion Professionnelle- OVE

<http://www.univ-tlse2.fr/accueil-utm/universite/organisation/services/observatoire-de-la-vie-etudiante-et-de-l-insertion-professionnelle-ove--5418.kjsp?RH=services>

Autres sources d'information :

<http://www.univ-tlse2.fr/>

Ecole doctorale TESC : <http://tesc.univ-tlse2.fr/>

TRACES : <http://traces.univ-tlse2.fr/accueil-traces/>

PLH : <http://plh.univ-tlse2.fr/>

Master Sciences de l'Antiquité : <http://w3.master-sciences-antiquite.univ-tlse2.fr/>

Lieu(x) de certification :

Université de Toulouse II-Le Mirail

5 allées Antonio Machado

31058 Toulouse cedex 9

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Université de Toulouse II-Le Mirail / UFR Histoire, Arts et Archéologie / Département Histoire

Historique de la certification :